

# *Titre Professionnel Gestionnaire De Paie*

Code RNCP : 37948

Niveau 5  
au Répertoire national des  
certifications professionnelles

Date d'échéance de  
l'enregistrement de la certification:  
29-12-2028

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION.

Fiche France  
Compétences



2025

REF : PLAQGPASSO-V2- MAJ 02/10/2025

# SOMMAIRE



03

Présentation et prérequis

04

Objectifs et Types d'emplois accessibles

05

Programme de la formation

06

Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès

07

Indicateurs de résultat, Passerelle et Equivalence

08-09

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

10

Dates, Tarif et Financement

# Présentation et Prérequis



Le gestionnaire de paie est en relation avec les services juridique, ressources humaines, comptabilité et les salariés de l'entreprise.

## Présentation

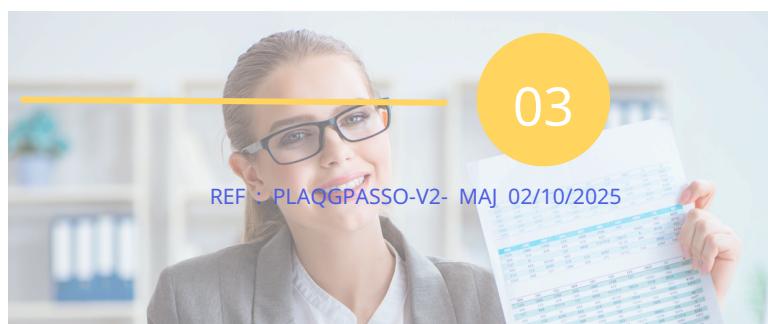
- Le gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.
- Il traite avec les organismes sociaux (URSSAF, CPAM, caisses de retraite, médecine du travail, inspection du travail) et les sous-traitants (conseils juridiques, experts comptables, sociétés prestataires de services). Il assure une veille technique sur les évolutions réglementaires et la jurisprudence qu'il analyse et prend en compte en permanence.

## Prérequis

- Niveau scolaire de terminale ou équivalent et/ou expérience professionnelle d'environ 3 ans

03

REF : PLAQGPASSO-V2- MAJ 02/10/2025



# Objectifs et types d'emplois accessibles



## Objectifs

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse
- Assurer les travaux courants de comptabilité

## Types d'emplois accessibles

Le titulaire du TP Gestionnaire de Paie peut exercer des métiers tels que :

- Assistant ou technicien paie
- Gestionnaire de paie
- Collaborateur comptable
- Gestionnaire de paie et d'administration du personnel

164,147
3,622
2,274
3,402
1,823
26,474
426
3,499
15,288
30,531
REF.504 LAQGPASSO-V2- MAJ 02/06/2025
04

# Programme de la formation

## Programme

A la fin de la formation, le titulaire du TP Gestionnaire de Paie sera en mesure de :

CCP1 Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette

CCP 2 Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie



05

# Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès



## Public visé

Pour un parcours en contrat d'apprentissage :

- Moins de 30 ans
- Personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Sportifs de haut niveau

Pour un parcours en formation continue :

- Tout public à partir de 18 ans

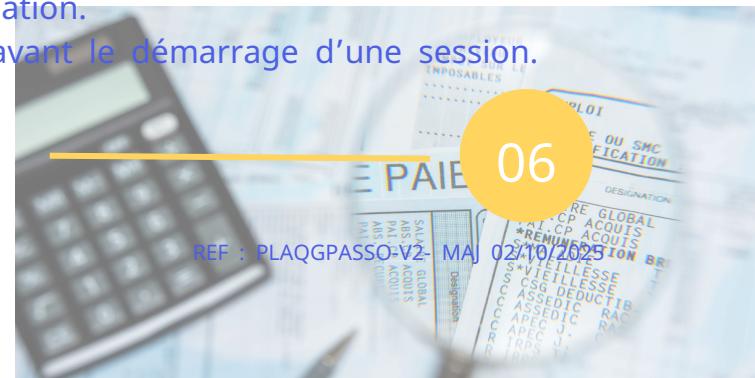
## Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, Lucile O'Rourke et Malvina Clément sont les référents handicap. Un entretien téléphonique ou par visioconférence peut être mis en place sur demande avant l'entrée en formation, afin de définir précisément les besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e dans le respect des objectifs de formation visés.

## Inscription et Délai d'accès

Pour intégrer la formation vous devez :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne.
- Envoyer par mail à [onfray.lise@formaskills.fr](mailto:onfray.lise@formaskills.fr) un CV à jour et une copie de vos diplômes et/ou attestation de formation.
- Inscription requise 21 jours minimum avant le démarrage d'une session.



# Indicateurs de résultat, Passerelle et Equivalence

## Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction à chaud des apprenants : voir sur le site [www.formaskills.fr](http://www.formaskills.fr)
- Taux d'insertion dans l'emploi : voir sur le site [www.formaskills.fr](http://www.formaskills.fr)
- Taux de réussite à la certification : voir sur le site [www.formaskills.fr](http://www.formaskills.fr)



Les indicateurs de résultats obligatoires cités à l'article L. 6111-8 du code du travail, calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics, sont mis à disposition sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



## Passerelle et Equivalence

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :  
Voir fiche France Compétence



## Poursuite d'études

- BTS Comptabilité et Gestion



07



# Organisation de la formation distance

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Exercices individuels et/ou collectifs, mises en situations réelles et simulées, plateforme e-learning, méthodes actives et coactives, classes virtuelles individuelles et/ou collectives, accompagnement par les formateurs, études de cas et mises en situation professionnelle.

## Evaluations en cours et en fin de formation

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat, des résultats des évaluations passées en cours de formation.

## Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Oui



# Organisation de la formation distance

## Classes virtuelles et support de cours

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé. Notre plateforme d'e-learning est accessible 24/7, et vos identifiants de connexion sont uniques. L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation et est fermé le dernier jour de la période choisie. Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront directement via cette plateforme. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant dans le respect des objectifs de formation visés.

L'apprenant doit avoir la configuration minimale suivante sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation :

- Ordinateur fixe ou portable
- Haut-parleurs et microphone (micro-casque conseillé)
- Caméra pour appels vidéo
- Connexion internet (haut débit conseillé)

## Moyen d'assistance technique et pédagogique à distance

→ <https://drive.google.com/file/d/1lf6Rcc72nhv0AN1iB2A8pe5yYmd2F6ux/view>

# Dates, Tarif et financement

Entrées de session : voir sur le site [www.formaskills.fr](https://www.formaskills.fr)



**Durée totale de la formation continue (heures) : 798**

Dont nombre d'heures en centre (heures) : 658

Dont nombre d'heures en entreprise (heures) : 140

**Durée totale de la formation en alternance (heures) : 1589**

Dont nombre d'heures en centre (heures) : 308

Dont nombre d'heures en entreprise (heures) : 1281

**Organisation de l'alternance :**

Entreprise : 4 jours/ semaine

Cours : 1 jour/ semaine

## Tarif de la formation

- Dans le cadre de l'alternance, les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise
- Dans le cadre d'une formation continue, les frais pédagogiques s'élèvent à 3800€

## Financement

La formation peut être financée par :

- Le compte personnel de formation (CPF)
- France Travail (AIF)
- Un financement personnel\* (\*possibilité de payer en 10 fois sans frais)

# Nous contacter



## Educaskills&Formaskills

📍 6 rue Voltaire 34200 SETE / 17 rue Danton 34200 SETE  
📞 Téléphone : 04 30 41 43 76  
🌐 <https://formaskills.fr>

Code NAF : 8532Z -- SIRET : 853 839 660 00018 -- RNA W34627017

Enregistrée sous le numéro d'activité : 763 412 302 34

auprès du Préfet de la région Occitanie

"Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."

R.C.S de Montpellier